

PRATIQUE DU FRANÇAIS PAR LES JEUNES IBO[1] DU BENIN ISSUS DE L'IMMIGRATION NIGERIANE : PHENOMENES DE BILINGUISME ET D'ALTERNANCE CODIQUE A TRAVERS L'USAGE DU FRANCO-ANGLAIS

Moufoutaou ADJERAN
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
m_adjeran@yahoo.fr

Résumé

Ce travail s'est focalisé essentiellement sur les échanges français truffés de mots ou d'expressions anglaises. Cette alternance de codes, français et anglais, est le résultat de la recherche identitaire qui se produit chez tous les jeunes Ibo. Ils sont déchirés entre deux modèles linguistiques : celui qui est présent auquel ils ne se sentent pas totalement liés et celui qui est presque inconnu des jeunes nés au Bénin et qui n'ont pratiquement pas contact avec leur pays d'origine. L'anglais représente pour eux comme un lien avec leurs origines. C'est la raison pour laquelle ils revendiquent leur origine culturelle, sociale et linguistique à travers ce parler bilingue.

Mots-clés: sociolinguistique, immigration, bilingualité, bilinguisme, alternance codique.

Introduction

Depuis plusieurs années, des travaux ont été effectués sur la population ibo vivant au Bénin. Le champ d'étude de ces travaux est la géographie : Igué (1975, 2005) et Aroni (2013). Le domaine de la sociolinguistique reste encore inexploré. L'intérêt de cette thématique ne peut qu'engendrer des recherches scientifiques de plus en plus importantes et sur plusieurs générations. Le présent article se propose d'analyser la pratique du français par les jeunes Ibo issus de l'immigration nigériane vivant au Bénin. La problématique résumant l'ensemble de notre réflexion est traduite par ces deux interrogations : comment se manifestent les phénomènes de bilinguisme et d'alternance codique à travers l'usage du franco-anglais chez les jeunes Ibo ? Quelles sont les réelles motivations qui attestent ces phénomènes sociolinguistiques ? Pour rendre compte de cette situation, le travail est structuré suivant un plan quadripartite : la première partie porte sur la méthodologie de la recherche. La deuxième partie présente le cadre théorique dans lequel s'inscrit le présent travail. La troisième partie clarifie le contexte socio-historique de l'étude. La quatrième partie analyse les phénomènes de bilinguisme et d'alternance codique constatés chez les jeunes Ibo.

I - LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Nous avons observé et enregistré une population-échantillon dans deux quartiers de Cotonou : Akpakpa et Avotrou. Cette population-échantillon représente des jeunes issus de l'immigration nigériane. Ils sont nés sur le sol béninois mais à la quête d'un héritage socioculturel et linguistique n'appartenant ni à leurs parents seuls, ni à la terre d'accueil toute seule : un héritage bilingue et biculturel bien complexe.

Ils sont âgés de 10 à 15[2] ans et il y a aussi bien de filles que de garçons (20 garçons et 14 filles). Nous les avons enregistrés sur des lieux différents (dans l'enceinte d'un établissement scolaire, ainsi qu'au sein d'une famille nigériane).

Entre les enregistrements de l'année dernière (2015) et ceux de l'année 2016, nous avons effectué 4 heures 15 minutes d'enregistrement. Nous avons remarqué que leur langage était un mélange de français familier et de l'anglais.

A travers l'utilisation alternée du français et de l'anglais, ils construisent des énoncés bilingues et se démarquent linguistiquement. Le parler franco-anglais est le résultat d'une évolution linguistique et culturelle d'une génération à la recherche d'une double identité. Le parler de ces jeunes révèle des variations socio-langagières très marquées dans l'usage de l'anglais et du français, surtout à travers l'alternance codique, non seulement selon les situations de communication mais aussi selon les interlocuteurs.

Nous émettons les hypothèses suivantes :

- Sur le plan sociolinguistique : d'après nos recherches et nos résultats, la pratique de l'alternance codique provient de la recherche d'une identité double, une identité franco-anglophone complexe née du contact de deux langues ;
- Sur le plan purement linguistique : nos recherches actuelles portent sur l'analyse linguistique des énoncés recueillis dans le corpus.

II - CADRE THEORIQUE

L'alternance codique est généralement admise comme l'usage alternatif de deux codes dans une conversation. Une telle définition peut signifier d'une manière générale et avec beaucoup de réserves, qu'il s'agit de conversations bilingues. Cette étude n'échappe pas au cadrage théorique des travaux pionniers, notamment ceux de Gumperz (1972, 1982, 1989a), de Poplack (1988), de Myers-Scotton (1990), qui ont étudié le phénomène.

Nous avons circonscrit nos analyses autour de la démarche fixée par Gumperz : l'alternance codique dans la conversation. Elle se définit par Gumperz (1989a : 57) comme :

« La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. »

Ce qui attire l'attention dans cette définition c'est l'aspect linguistique qui caractérise l'échange verbal par la présence des énoncés de deux systèmes différents, là

où la juxtaposition et la succession laissent entendre que les locuteurs produisent des énoncés bilingues structurés grammaticalement sans qu'il y ait une rupture au niveau de la forme. Dans ce cas là, il s'agit d'habitudes verbales acquises ou apprises spécifiques aux sujets parlants bilingues, ce qui renseigne aussi sur l'appropriation partielle ou totale de la grammaire des deux langues ainsi qu'une grammaire commune ayant une fonction régulatrice des échanges, où la qualité des énoncés alternés est prise en compte comme fondamentale assurant la communicabilité et l'interaction. Partant de ces observations, l'accent peut être mis sur le rôle de l'alternance codique dans la régulation du discours du locuteur bilingue ou supposé bilingue. On peut souligner également, que cette définition s'inscrit dans une perspective fonctionnelle d'orientation interactionnelle. Elle repose essentiellement sur le fait conversationnel où les locuteurs sont inconscients car l'objectif principal est l'intercompréhension, et c'est pourquoi d'ailleurs Gumperz (1989a : 73-83) distingue l'alternance codique conversationnelle et l'alternance codique situationnelle.

L'alternance codique situationnelle est liée aux différentes situations de communication. Elle dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire sont mobilisées d'une manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs.

L'alternance codique conversationnelle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la conversation comme stratégie et ressources communicatives. L'alternance est moins consciente, automatique et échappe au contrôle du locuteur. Elle s'opère au niveau syntaxique, phonologique et morphologique. Gumperz (1989a : 73-83) dégage à ce propos six fonctions conversationnelles de l'alternance codique : la fonction de citation, la fonction de désignation d'un interlocuteur, la fonction d'interjection, la fonction de réitération, la fonction de modalisation d'un message et la fonction de personnalisation versus objectivation.

Les enquêtes auprès des jeunes Ibo montrent que leur parler bilingue recouvre des stratégies argumentatives différentes. Il s'agit d'alternance à fonction convergente qui se décline ainsi qu'il suit : l'adhésion, l'identification et la connivence. Le contexte socio-historique permettra certainement de mieux appréhender le phénomène identifié.

III - CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

Cette section présente les migrants Ibo et les problèmes rencontrés par leurs enfants.

3.1 Les migrants Ibo

L'histoire du peuplement au Bénin comme partout en Afrique reste parfois tributaire des déplacements des populations fuyant les guerres et les razzias et qui se sont installés par vagues successives dans les différentes régions du pays. Les Yoruba venus d'Oyo et d'Ifè au Nigéria vers le XIII^{ème} siècle se sont établis au Sud-Est et au Centre du Bénin pour fonder les localités de Pobè, Sakété, Ifangni, Dassa, Bantè, Kétou (Guingnido (1991) cité par Aroni (2013)). De même, la communauté ibo s'est installée au Bénin dans le cadre d'une émigration forcée « Biafraise » dans toute la basse côte béninoise (Igué, 1975). Cette émigration avait davantage affecté les départements de

l'Ouémé et de l'Atlantique. Elle concerne les commerçants et les travailleurs du secteur primaire. Les commerçants Ibo se sont installés dans les principales villes en particulier à Cotonou tandis que ceux qui travaillent dans le secteur primaire s'installèrent dans les districts ruraux (actuelles communes) limitrophes du Nigéria à savoir Kétou, Pobè et Sakété où ils vivaient de l'agriculture. L'ancien district (actuelle commune) de Pobè avait accueilli 164 immigrants nigériens (Igué, 1975). La principale cause historique de l'immigration des Nigériens est la guerre du Biafra.

« Les origines de la guerre du Biafra remontent au mois de janvier 1966, lorsque les Hausa, ethnie présidant alors aux destinées de la vie politique nigérienne, furent victimes d'un coup d'État, fomenté par le peuple Ibo, à l'Est du pays, et qui porta au pouvoir le général Aguiyi-Ironsi. La politique de centralisation à outrance du général provoqua une révolte au Nord du pays, aboutissant en juillet de la même année à un second coup d'État, qui installa le chef d'Etat-major de l'armée, Yakubu Gowon à la tête du gouvernement fédéral. Les Ibo s'engagèrent alors dans la voie de la sécession. Ils proclamèrent la République du Biafra en mai 1967. Dès le mois de juillet, de violents combats éclatèrent entre les troupes fédérales nigériennes et celles du Biafra. La guerre civile qui s'engagea alors fut accompagnée, à partir de 1968, d'une terrible famine, l'armée fédérale ayant bloqué les convois de l'aide humanitaire. Le nombre de victimes dues au conflit et à la famine au Biafra est estimé à un million de personnes. La rébellion Ibo est finalement écrasée en janvier 1970, au terme d'une guerre civile qui a duré trois ans » (Aroni, 2013 :15-16).

Quant aux enfants de ces migrants, il s'agit d'un tout autre problème.

3.2 Le problème des enfants des migrants

Ces enfants correspondent à un groupe caractérisé par la quête d'un héritage socioculturel et linguistique n'appartenant ni à leurs parents seuls, ni à la terre d'accueil toute seule : un héritage bilingue complexe. Plusieurs raisons justifient cette position. La plupart de nos sujets (entre 10 et 15 ans) ont des parents qui ont été scolarisés au Nigéria. De plus, l'éducation donnée à ces jeunes est différente culturellement parlant de celle donnée à leurs parents. Ils ont toujours baigné dans un milieu bilingue, et pourtant certains de ces jeunes n'utilisent que le français[3] chez eux. Avant de nous intéresser aux énoncés tirés du corpus, nous devons signaler que nous avons ajouté certains symboles typographiques non utilisés pour toutes les transcriptions générales :

- **La notation des pauses et des interruptions, faite de façon approximative, sans mesure technique :**

- + *pause courte ;*
- *pause moyenne ;*
- *pause longue ;*
- /// *interruption assez longue.*

- **La notation des difficultés d'écoute :**

- X *symbole pour une syllabe incompréhensible ;*
- XXX *symbole pour une séquence inaudible.*

- **Les alternances orthographiques**

« » *entre guillemets les mots dont l'orthographe pourrait ne pas être correcte.*

Prenons l'exemple suivant d'un enregistrement qui a été réalisé au sein d'une famille nigériane à Akpakpa, un quartier de la ville de Cotonou. Le père de famille (P) entre au salon et s'adresse en anglais à ses deux filles Ebele (E) et Ngozi (N), qui elles, lui répondent en français :

Extrait d'enregistrement 1:

P : Where is Ekwegbalu ?

E : euh - - -

P: he have gone?

E: oui

P: where is your mother?

E: elle est allée au marché.

On observe dans cette famille des modalités d'échanges croisés : le père s'exprime avec ses enfants en anglais, celles-ci le comprennent, mais ne répondent qu'en français. La communication est néanmoins possible parce que les partenaires de l'échange ont une compréhension suffisante dans la langue française. Cette situation atteste d'une divergence linguistique.

Une fois que le père a quitté le salon, les filles ont repris leur conversation avec leurs amies en intégrant des expressions anglaises comme on peut l'observer dans l'extrait d'enregistrement suivant.

Extrait d'enregistrement 2:

E : ça m'encourage à chaque fois que je parle de mes résultats, god bless her.

Elles avaient bu du coca-cola et Uzo (une amie aux deux sœurs) a rôti :

U : thanks Jesus ... (rire général)

Amaka : comme elle dit : c'est des réflexes ... (rires)

Ces deux exemples nous prouvent que ce parler alterné n'est utilisé qu'au sein du groupe de pairs. Les filles ont eu l'occasion d'introduire des mots français dans leur discours avec leur père, mais elles ont choisi délibérément de lui répondre en français. Pour quelle raison ? Nous répondrons un peu plus loin à cette question. Continuons avec un autre exemple. Nous sommes dans la cours de récréation, les filles font une pause et l'une d'entre elles, Ngozi, fait deviner à ses copines qu'elle va se bientôt se marier :

Extrait d'enregistrement 3 :

N : (elle leur montre ses mains) ça vous dit rien ça là ?

Udchukwu : une bague ...

Elles ne comprennent pas où Ngozi veut en venir

N : ça vous dit rien, moi, moi ?

Udchukwu : tu es fiancée ?

Ezenwoye : what - - tu as fait quoi ? - -

N : Tais-toi +

Udchukwu : Happy wedding + Tu as quel âge ?

Ezenwoye : wedding ... wedding... elle le dit en chantant, félicitation madame la mariée.

Obiora : elle se moque de nous (rires)

Ezenwoye : I swear, I swear, ça se voit non ...

A travers tout le corpus et comme l'exemplifient bien ces deux extraits, nous pouvons constater que ce parler bilingue est utilisé entre les pairs. Dans ces exemples, les partenaires ont le loisir de parler uniquement en français, et pourtant, ils choisissent volontairement et consciemment d'utiliser les deux codes. N'est-ce pas là, la preuve de leur refus d'utiliser un système linguistique unique et dominant (le français) et la preuve de la réaffirmation de l'identité à travers la langue anglaise qu'ils considèrent comme celle des parents ? Mirsky (1991) considère qu'un des enjeux de ce processus de séparation-individuation associé à l'immigration concerne l'acquisition d'une nouvelle langue. Apprendre une nouvelle langue implique notamment l'acquisition de nouveaux objets internes et de nouvelles représentations de soi ; de la même façon, la perte de la langue maternelle est associée à un sentiment de perte d'une partie importante de son identité.

Il est à noter que cette réaffirmation se fait d'abord à travers leurs connaissances de l'anglais et leur compétence à utiliser celui-ci dans le groupe des pairs. Ils sont, pour la plupart, en pleine phase de construction de leur parler (l'anglais), donc implicitement toutes les erreurs sont admises par le groupe. Cette attitude diffère d'une famille à une autre. Comme nous l'avons vu précédemment Ebele et Ngozi préfèrent répondre à leur père en français car il s'agit de la langue qu'elles maîtrisent le mieux face à lui. Lui répondre en anglais est un risque qu'elles ne prennent pas : peur de se tromper, de se faire ridiculiser, etc.

A défaut de parler correctement l'anglais, cette langue garde tout son prestige à leurs yeux. Toutefois, ils sont déchirés entre deux modèles linguistiques : celui qui est présent auquel ils ne sentent pas totalement lié et celui qui est pratiquement inconnu des jeunes nés au Bénin et qui n'ont pratiquement pas de contact avec leur pays d'origine[4] L'anglais est pour eux comme un lien avec leurs origines. C'est la raison pour laquelle ils revendiquent leur origine culturelle, sociale et linguistique à travers ce parler bilingue.

IV - PHENOMENES DE BILINGUISME ET D'ALTERNANCE CODIQUE CHEZ LES JEUNES IBO

4.1 Le bilinguisme des locuteurs

Tous les locuteurs ne possèdent pas la même compétence linguistique en anglais. Certains apprennent l'anglais par l'intermédiaire des parents, au sein de la cellule familiale, quant aux autres, c'est au sein du groupe que l'acquisition se produit.

Quoi qu'il en soit, et d'après les données recueillies (enregistrement et entretiens), l'anglais introduit dans le français est appris « sur le tas » et les locuteurs ne sont pas tenus d'être totalement bilingues, c'est-à-dire, avoir acquis les deux langues en même temps et au même niveau de compétence linguistique, pour parler le franco-anglais.

Il convient tout de même de préciser cette notion de bilinguisme. Selon Grosjean (1982 : 4), « *est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours, et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues* ».

Lüdy et Py (1981 : 13) partagent également ce point de vue et affirment :

« Nous ne considérons pas le bilinguisme comme maîtrise parfaite et égale de deux langues, mais comme la faculté de recourir à deux ou plusieurs langues dans des circonstances variables et selon des modalités diverses ».

Les faits de bilinguisme sont embarrassants et hybrides, c'est la raison pour laquelle les spécialistes ont préféré affirmer qu'il n'y a pas de « bilinguisme » mais seulement des « bilingues ». Il s'agit des locuteurs individuels qui, dans l'acte de parole, passent plus ou moins habilement d'un système à l'autre ou au contraire les mélangent.

Nous insistons sur le fait que le bilinguisme est relatif. La difficulté à préciser le seuil à partir duquel on peut considérer que le bilinguisme est effectif souligne que, de fait, la maîtrise des deux langues est inégale. De multiples facteurs propres à l'histoire du sujet, à la place et aux fonctions des langues dans son environnement, contribuent à cette inégalité de compétence dans les deux langues.

Le bilingue sera finalement le sujet qui est placé dans une configuration familiale ou sociale l'incitant à développer et à entretenir des compétences linguistiques doubles jusqu'à posséder des compétences minimales dans les deux langues qui lui sont données à apprendre (Hamers et Blanc (1983), Bialystok (1991), Grosjean (1982)).

Au stade actuel de nos recherches et selon les données recueillies, nous ne pouvons pas affirmer que les locuteurs concernés sont bilingues. Par contre, nous pensons qu'ils pratiquent une forme de « bilingualité », même si les connaissances sont peu étendues dans la deuxième langue, l'anglais.

Pour appuyer cette affirmation, nous avons construit un tableau en analysant le degré de bilinguisme à travers l'étude de six extraits d'enregistrements :

Tableau n°1 : Degré de bilinguisme des locuteurs enregistrés (ces éléments ont été inspirés des travaux de Chaudenson (1998)).

Horizontalement, nous avons six extraits d'enregistrements, de E1 à E6, et verticalement, les degrés de bilinguisme.

	E1	E2	E3	E4	E5	E6
Unilinguisme en français					Eze	
Bilinguisme à dominante française	Ebele Ngozi Dooyum		Igba Ogene	Uche		Ungi
Bilinguisme équilibré	Udchukwu		Obiora, Udu, Uzochi, Ekwegbalu	Umi,Kibwe,	Ada	Igwe
Bilinguisme à dominante anglaise	Le père de Ebele					Ekwe

La plupart de nos locuteurs n'ont pas un bilinguisme équilibré ; cela dit, nous pensons qu'il serait plus prudent de parler de bilingue utilisant une certaine « bilingualité » que de bilinguisme tout court. Pour Hamers et Blanc (1983), il convient de distinguer la bilingualité du bilinguisme. Le bilinguisme inclut la bilingualité. La bilingualité, elle, réfère à l'individu (c'est un bilinguisme individuel). La bilingualité est comprise comme « *un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique* » selon Hamers et Blanc (Ibid.). Dans ce cas, le degré d'accès aux codes varie selon un certain nombre de dimensions, entre autres d'ordre cognitif, sociologique, culturel et linguistique.

Dans la situation idéale, le bilinguisme est équilibré (Hamers et Blanc, Ibid.), ce qui recouvre une notion d'équivalence de compétence dans les deux langues. Dans cette situation, la maîtrise de deux codes linguistiques est telle qu'elle permet une expression fluide et en même temps suffisamment riche dans les registres factuel, émotionnel et symbolique. La maîtrise des deux codes par ces jeunes est source d'alternance codique.

4.2 L'alternance codique

La connaissance en anglais de certains de nos enquêtés sont rudimentaires. Ils se contentent de quelques mots du lexique. D'autres locuteurs utilisent des expressions anglaises entières mais les réutilisent telles quelles dans d'autres contextes en alternant avec la langue française. Les phénomènes de l'alternance codique et le choix de langue possèdent une place primordiale dans l'usage du franco-anglais.

Mais le fait d'alterner deux langues ne fait pas systématiquement du locuteur un vrai bilingue. Selon Grosjean (1982 : 116), l'alternance codique c'est « *l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou la même conversation* ».

La définition est insuffisante car elle n'introduit pas les problèmes syntaxiques liés à l'alternance. Myers-Scotton (1990 : 59) la définit comme :

« La sélection par des bilingues ou multilingues de formes d'une variété insérée dans des énoncés d'une variété matrice dans la même conversation. L'alternance codique peut se produire entre des variétés linguistiques à n'importe quel niveau de différenciation structurelle, c'est-à-dire entre les styles, les dialectes ou les langues ».

Pujol (1990 : 40) parle d'alternance de langue plutôt que d'alternance de codes et la définit comme « *la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrase, cohérents et fidèles aux règles morphologiques et syntaxiques de la langue de provenance* ».

Selon Poplack (1988 : 23), l'alternance de langues est un processus linguistique où « *des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase* ».

Retenons que l'alternance codique est l'usage de façon indifférenciée de deux ou de plusieurs codes linguistiques dans un même acte de communication. Ces deux codes peuvent ou non partager la même structure syntaxique ou morphologique. Analysons les illustrations contenues dans l'enregistrement 3 repris ci-après.

Extrait d'enregistrement 3 :

N : (elle leur montre ses mains) ça vous dit rien ça là ?

Udchukwu : une bague ...

Elles ne comprennent pas où Ngozi veut en venir

N : ça vous dit rien, moi, moi ?

Udchukwu : tu es fiancée ?

Ezenwoye : what - - tu as fait quoi ? - -

N : Tais-toi +

Udchukwu : Happy wedding + Tu as quel âge ?

Ezenwoye : wedding ... wedding... elle le dit en chantant, félicitation la mariée.

Obiora : elle se moque de nous (rires)

Ezenwoye : I swear, I swear, ça se voit non ...

Les manifestations d'alternance codique sont légions dans l'enregistrement. Les enregistrements ci-dessus cités sont sélectionnés à titre indicatif. Les segments de phrases *What - - tu as fait quoi ? - -* (quoi – tu as fait quoi ?), *Happy wedding + Tu as quel âge ?* (heureux mariage + Tu as quel âge ?), *wedding... wedding... elle le dit en chantant, félicitation la mariée* (mariage... mariage ... elle le dit en chantant, félicitation la mariée), sont manifestes d'alternance franco-anglaise.

La plupart des segments utilisés sont adaptables à la syntaxe franco-anglaise. Le morphème interrogateur *what* de l'anglais est bien utilisé dans sa position habituelle. De même, dans le dernier fragment de l'enregistrement (*I swear, I swear, ça se voit non ...*), les verbes de l'anglais sont utilisés dans la même position que dans la syntaxe franco-anglaise.

Par ailleurs, en partant des travaux de Gumperz (1989a) et de Chauderson (1998), nous étudions les différents enregistrements sur les lieux de production et le type d'alternance codique utilisé par les protagonistes. Nous avons obtenu le tableau suivant :

Tableau n°2 : Analyse des alternances codiques dans les productions langagières (PL) des jeunes Ibo.

PL 1: totalité de la production langagière en français.

PL 1 / PL 2 : essentiel de la production langagière en français

PL 1 = PL 2 : productions langagières se partagent entre le français et l'anglais.

PL 1 \ PL 2 : essentiel de la production langagière en anglais.

	Ecole, lieu professionnel	Famille	Communauté
PL 1	Tous les locuteurs	Uche (E4) Eze (E5)	
PL 1 / PL 2		Ebele, Ngozi et Dooyum ()	
PL 1 = PL 2		Igwe (E6), Obiora, Udu, Uzochi (E3).	Tous les locuteurs enregistrés
PL 1 \ PL 2		Umi, Kibwe, Ichaka (E4)	Ekwe (E6) et le père de Ebele

Remarquons que ces types d'alternances codiques se produisent essentiellement au sein de la famille (cela ne veut pas dire uniquement avec les parents) et surtout au sein de la communauté d'appartenance. De plus, tous les locuteurs enregistrés produisent ces alternances codiques au sein de la communauté igbo. L'utilisation du lexique, de la syntaxe ou de la pseudo-syntaxe anglaise peut être consciente et dans ce cas, le fait d'utiliser le franco-anglais a pour seul but d'affirmer volontairement son appartenance au groupe.

CONCLUSION

Le présent travail a mis en évidence les pratiques langagières des jeunes Ibo issus de l'immigration nigériane. La population enquêtée affirme son appartenance à une communauté biculturelle. Cette recherche d'identité franco-anglophone passe par l'usage d'un parler truffé de procès linguistiques complexes. Ces procès sont d'autant plus complexes lorsqu'il s'agit d'alterner deux langues ayant des particularités linguistiques spécifiques. Ce travail augure des recherches scientifiques futures de plus en plus importantes et sur plusieurs générations suivant les évolutions sociale et linguistique de cette communauté vivant au Bénin.

NOTES

1 L'igbo, langue nigériane de la famille niger-congo et de la branche benue-congo, est parlé par les Ibo.

2 Certaines de ces familles ont adopté le français ; d'autres par contre ont adopté l'anglais.

3 Les enjeux que peut représenter la langue française pour les Nigériens sont de plusieurs ordres. Ils pourraient être à dominante utilitaire. La facilité de communication est l'un des objectifs de l'utilisation du français dans les cas où le français est jugé de mise, à titre d'exemple dans toute relation interculturelle (avec les pays francophones environnants). On vise ainsi l'intercompréhension mutuelle entre les interlocuteurs qui ne viennent pas toujours de la même communauté linguistique. La maîtrise de cette langue s'avère également nécessaire dans le domaine scolaire et professionnel, et elle s'articule dans des projets à court, à moyen et à long terme. Elle se présente comme un moyen pour atteindre des buts bien définis, entre autres « l'obtention de diplômes », étant donné qu'il s'agit d'une des langues d'enseignement aussi bien au collège qu'à l'université. Elle s'articule également sur des perspectives professionnelles indiscutables basées sur des objectifs à long terme ou des projets de vie, rendus possibles par le savoir, « une tension désidérative créée chez le sujet, [...] une intention de changer sa situation actuelle au profit d'une autre imaginée meilleure » (Coñaniz, 2001 : 23). Par ailleurs, les enjeux du français pourraient être basés sur une dimension valorisante et/ou intégrative. Certes, certaines pratiques sont considérées comme valorisantes ou intégratives en soi; néanmoins, elles peuvent jouer souvent sur une dialectique. Aussi, parler français dans le cadre familial pourrait-il signifier que l'on a une bonne compétence langagière, que l'on associerait à un bon parcours scolaire et universitaire, compétence qui serait associée à une certaine aisance sociale.

4 La plupart de nos enquêtés ont affirmé avoir rompu tout contact avec leur village d'origine. Leur position se justifie par le fait qu'ils avaient tout perdu (parents et biens) pendant la guerre du Biafra. A chaque fois qu'ils se souviennent des horreurs auxquelles ils ont échappé, ils sont animés d'un sentiment de dédain qui les éloigne encore de leurs sources.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aroni, O. Raoul. *Enjeux socio-économiques de l'immigration dans la commune de Pobè*, Université d'Abomey-Calavi : FLASH, 2013.
- Bialystok, Ellen. (dir.). *Language processing in bilingual children*. London : Cambridge University Press, 1991.
- Chaudenson, Robert. *Vers une approche pandialectale de la variation du français*. Paris : Didier-Erudition, 1998.
- Coñaniz, Alain. *Apprentissage des langues et subjectivité*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- Deprez, Christine. *Les enfants bilingues langues et familles*. Paris : Didier, 1994.
- Grosjean, François. *Life with two languages*. Harvard: University Press, 1982.
- Gumperz, J. John. « The communicative competence of bilinguals : some hypotheses and suggestions for research ». *Language in Society* n°1. 143-145.
- Gumperz, J. John. *Discourse Strategies. Studies in interactional sociolinguistics*. Cambridge: University Press, 1982.
- Gumperz, J. John. *Engager la conversation*. Paris: Editions de Minuit, 1989.
- Gumperz, J. John. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan, Gumperz, 1989.
- Hamers, J.F. & Banc, M. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga, 1983.
- IGUE O. John. *Migration et pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Rapport Banque mondiale, 2005.
- Lüdi, G. & Py, Bernard. *Etre bilingue*. Berne : Peter Lang, 1986.
- Merabti, Nassira. *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication, enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne de la région grenobloise*. Thèse de doctorat. Grenoble: Université de Grenoble III, 1991.
- Mirky, Julia. « Language and Migration: Separation individuation conflicts in relation to the mother tongue and the new language », *Psychotherapy*, n° 28-4. 618-624.
- Myers Scotton, Carol. « Intersections between Social Motivation and structural processing in code switching », in *ESF Network on code-switching and language contact*. Strasbourg: European Science Foundation. 581-618.
- Poplack, Shana. « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », *Linguistics*, n°26, 47-104.
- Puyol, Mercé. « L'alternance de la langue comme signe de différenciation générationnelle », *Langage et Société*, n°58. 37-64.